

FAQ

Région - Région des Laurentides

Subdivision régionale? Comté d'Argenteuil

Municipalité? Gore

L'ÉQUIPE DE RÉALISATION

Qui sont les propriétaires du domaine?

Groupe G.S.L.L. Inc.

Qui sont les promoteurs?

Groupe G.S.L.L. Inc.

Nom de l'association des copropriétaires?

Société des propriétaires du domaine Lakefield

LES LOTS/TERRAINS

Superficie totale du domaine?

1807 hectares

Nombre total de terrains/lots sur le domaine?

324 lots subdivisés

Nombre de terrains/lots déjà vendu?

160 lots déjà vendus

Nombre total de lot disponible en vente sur le domaine?

164 lots disponibles

Superficie totale des lots disponibles en vente sur le domaine?

1400 hectares



Quelles sont les types de terrains/lots disponibles?

Sunrise – Lots en forêt d'arbres matures

Rainbow / Lac Frédéric – Lots en bord de lac et forêt d'arbres matures

Rainbow / Sir John – Lots à forêt mixtes avoisinant le ruisseau du lac Kenny

Sommet – Lots en hauteur avec vus spectaculaire sur le Lac Kenny

Rivière de l'est – Lots positionnés à l'est et l'ouest de la rivière de l'est

Stevenson / Sahara – Lots forêt mixte et milieu humide

Stevenson / Breamer – Lots d'une superficie de 10 acres minimum

Typologies de terrains au choix

- > En bord de lac
- > Avec une colline
- > Traversé par un ruisseau
- > Entièrement isolé ou en retrait
- > Sans voisin
- > À proximité d'un étang

Quelles sont les dimensions disponibles?

Sunrise

60 000 pi² min

Rainbow / Lac Frédéric

60 000 pi² min

Rainbow / Sir John

60 000 pi² min

Sommet

60 000 pi² min

Rivière de l'est

60 000 pi² et 10 acres min

Stevenson / Sahara

60 000 pi² et 10 acres min

Stevenson / Breamer

10 acres min



Quels sont les gammes de prix?

Sunrise

0.137\$/pi² – 0.25\$/pi²

Rainbow / Lac Frédéric

0.50\$/pi² – 1.50\$/pi²

Rainbow / Sir John

à partir de 0.30\$/pi²

Sommet

à partir de 0.75\$/pi² à 1.00pi²

Rivière de l'est

0.10\$/pi² – 0.50\$/pi²

Stevenson / Sahara

à partir de 0.11\$/pi²

Stevenson / Bremer

0.17\$/pi² – 0.50\$/pi²

À partir de 5000\$ l'acre pour 10 acres et plus...

LA VIE AU DOMAINE LAKEFIELD

Les chemins pour accéder aux terrains sont-ils construits?

La grande majorité des routes du domaine sont déjà construites.

Quand est-il pour l'électricité?

Le filage des lignes électriques (Hydro-Québec) est déjà en place.

Quelles sont les lacs du domaine Lakefield?

Lac Kenny, Lac Écho et Lac Frédéric.

La qualité de l'eau est-elle suffisante pour la baignade?

Oui, la qualité de l'eau sur les Lac Kenny, Lac Écho et Lac Frédéric permet aux résidents de s'y baigner.

Est-il possible d'avoir une embarcation (bateau ou autre) sur l'un des trois lacs?

Tous les propriétaires sont autorisés de mettre une embarcation à l'eau sur l'un des trois lacs. Cependant, cette dernière doit être sans moteur.



Comment pouvons-nous accéder au lac?

Une descente à bateau est en place sur tous les lacs dont deux sur le lac Kenny.

La pêche est-elle permise sur les lacs?

Deux des trois lacs sont ensemencés et la pêche y est autorisée.

Est-il possible d'avoir un bateau à moteur sur les lacs?

Il est possible d'avoir un bateau à moteur, cependant la copropriété autorise uniquement les bateaux à moteurs électriques sur les lacs.

Quelle est la profondeur des lacs?

La profondeur maximale connue est de 60 pieds de profondeur.

Est-il possible de chasser sur le domaine?

Non, la chasse est interdite en tout temps sur le domaine.

Que disent les règlements de copropriété en ce qui a trait aux pesticides?

Les pesticides sont complètement interdits sur le domaine.

Quelle est la mission de l'association des copropriétaires?

L'association des copropriétaires offre une garantie de qualité et préservation aux propriétaires actuels et aux futurs acheteurs. Ils ont mis en place une liste de règlements couvrant des points tel que les droits de passages, le contrôle architecturale, l'approbation des plans de constructions, les soins et l'apparence des propriétés, les pratiques permises et défendues. Sa raison d'être est de protéger et améliorer la qualité de vie des propriétaires dans le Domaine Lakefield, situé dans le Canton de Gore, en favorisant la préservation des lacs et du milieu naturel, la protection de l'environnement, l'entretien des sentiers, la promotion de bonnes relations de voisinage et les rassemblements sociaux.

Existe-il des espaces publics accessibles aux copropriétaires?

Oui, 7 parcs aménagés en bordure des lacs, incluant plages et appontements. Ces espaces sont réservés exclusivement aux résidents du Domaine et totalisent une superficie de 562 780 pieds carrés.



Quelles sont les activités disponibles sur le domaine?

- > Plus de 8 sentiers pédestres totalisant plus de 19.5 km²
- > Piste de raquettes.
- > Piste de ski de fond.
- > Vélo de montagne (20 km²)
- > Baignade
- > Planche à voile
- > Voilier
- > Catamaran,
- > Kayak
- > Canot
- > Pêche
- > Kite surfing,
- > Les bateaux : Pédalo, Ponton avec moteur électrique uniquement etc.
- > Feu de camps

Est-ce qu'il y a des services offerts (aqueduc, égouts...)?

Non, vous devez vous doter d'une fosse septique, champ d'épuration et puit.

Existe-t-il un plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) auquel nous devons nous conformer ?

Vous devez vous conformer aux règlements du domaine et déposer vos plans et devis au comité architectural du domaine pour approbation.

Le droit de passage est-il notarié ?

Oui les droits de passages aux chemins privés et terrains communs est notarié.



SE CONSTRUIRE UNE PROPRIÉTÉ AU DOMAINE

Offrez-vous un service de soutien pour les nouveaux propriétaires?

Oui, G.S.L.L. Inc prend en charge notamment :

- > Les services d'un architecte pour consultation.
- > L'assistance d'un technicien en foresterie pour maintenir la santé de la végétation sur votre terrain.
- > L'établissement et le suivi d'un règlement interne soigneusement élaboré pour assurer la qualité de vie et de l'environnement du Domaine.
- > Une aide précieuse avant et pendant la construction de votre résidence.
- > Le contrôle de toutes les propriétés afin de s'assurer que les règlements sur l'abattage des arbres, la construction, le niveau sonore et la pollution seront respectés.
- > Le traçage et entretien soigneux des chemins du Domaine (tous privés).
- > L'entretien et l'amélioration de la forêt.
- > Des barrières pour protéger les entrées du Domaine.

Qui sont les constructeurs?

Bien libre à vous de prendre votre propre constructeur, nous vous recommandons également les constructeurs suivants pouvant vous assister dans la construction de votre futur chez vous :

- > Constructions Embois
- > Richard Construction

Peut-on prendre notre propre architecte?

Oui bien sur.

Combien de temps afin de déboiser?

Le temps que vous voulez aucune obligation de construction.

Est-ce qu'une bande riveraine affecte la construction d'une propriété?

En présence de cours d'eau, une bande de protection interdit toute construction et aménagement sur une distance de 10 mètres.

